

La réglementation de la commande publique

Durée : 12 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Agents participant à une procédure de commande publique

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les textes réglementaires qui régissent la commande publique
- Identifier les grands principes de la commande publique
- Utiliser les bonnes procédures et documents.
- Participer à une procédure

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Principes généraux applicables à la commande publique
 - Qu'est-ce qu'un marché public ?
 - Les grands principes de la commande publique
 - Acheteurs soumis à la commande publique
- Procédures-délais-mesures de publicité
 - Les MAPA
 - Les procédures formalisées
 - DCE
- Modalités d'allotissement – Computation des seuils – Marchés mixtes
- Les techniques d'achat
 - Accords-cadres
 - Autres techniques de contractualisation
- Exécution des marchés publics
 - Modifications du contrat en cours d'exécution
 - Sous-traitance
 - Principe du paiement après service fait (et les exceptions)
 - Prix et révision des prix
 - Avance - Acompte
 - Délais de paiements et intérêts moratoires
 - Retenue de garantie
- Contentieux marchés publics
- Focus Commande publique et Covid 19 - **Actualité**

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

